

Organisation de l'entreprise 5 (FORIF5)

Code du module	FORIF5
Unité capitalisable	Réseaux informatiques 2 (RESIN2)
Profession	Informaticien qualifié
Diplôme / Certificat	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles acquises à l'école dans un contexte professionnel.
Indicateurs	
<ul style="list-style-type: none">• L'apprenti constitue un réseau (LAN/WLAN) en suivant les indications.• L'apprenti gère les autorisations ainsi que les droits d'accès dans le réseau en suivant les indications.• L'apprenti installe des appareils périphériques d'un réseau et il les configure en suivant les indications.• L'apprenti assure des missions d'assistance approfondies.	
Socles	
<ul style="list-style-type: none">• L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.	

2**L'apprenti est capable d'établir des rapports d'activités cohérents et complets.****Indicateurs**

- L'apprenti documente l'ensemble des étapes de travail accomplies de manière compréhensible.
- L'apprenti applique les règles du traitement de texte.
- L'apprenti se sert des outils de la correction automatique.

Socles

- L'apprenti a désigné l'ensemble des étapes de travail essentielles de manière compréhensible.
- L'apprenti a formaté la documentation de manière compétente et elle n'accusait guère d'erreur.

3**L'apprenti est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.****Indicateurs**

- L'apprenti connaît l'organisation, les dispositions internes ainsi que les règlements de l'entreprise de même que les bases du droit du travail.
- L'apprenti adopte une attitude compétente et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail, des clients et des fournisseurs au cours de leur collaboration et au cours des contacts par écrit et en personne.
- L'apprenti transmet ses connaissances techniques ainsi que les attitudes à adopter à un client.
- L'apprenti reste pertinent en cas de divergences d'opinions.
- L'apprenti recherche des informations de manière autonome en consultant des sources des plus variées (par exemple des collègues de travail, des périodiques, des ouvrages de référence, Internet, etc.).

Socles

- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 0 / 3**Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 0**

